



## **CULTURE DE LA PAIX ET DÉVELOPPEMENT DANS L'ESPACE CEDEAO**

**Actes du colloque international de Lomé  
des 13 et 14 décembre 2021**

**Sous la direction de :**

**Kodjona KADANGA, Didier marcel HOUENOUE**



# **Ingénierie culturelle**

**NUMERO SPECIAL N°002 Septembre 2022**

**Presses de l'IRES-RDEC  
Lomé- TOGO**



## SOMMAIRE

<b>Administration et normes éditoriales.....</b>	<b>VII</b>
<b>1- Kouyadéga Djalna, Université de Kara (Togo), analyse des causes endogènes et exogènes d'un probable extrémisme violent sur le Togo.....</b>	<b>11</b>
<b>2- Mohamed Keita, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire), La commission Dialogue-Vérité-Réconciliation et le processus de réconciliation nationale en Côte d'Ivoire : 2011-2014 .....</b>	<b>29</b>
<b>3- Mel Fabien Lasme &amp; Ouologo Jonathan Ouattara, Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan (Côte d'Ivoire), Drummologie et culture de la paix en Côte d'Ivoire : éducation à la prévention et à la cohésion sociale à partir de l'<i>Attoungblan</i> et du <i>Jegele</i>, .....</b>	<b>41</b>
<b>4- Koko Marie-Madeleine Seka, Chiayé Marie-Pauline Seka INSAAC (Côte-d'Ivoire), L'alliance Abbey-Dida : un modèle de consolidation de la paix en Côte-d'Ivoire ,.....</b>	<b>63</b>
<b>5- Solenko Gnenda, Université de Lomé (Togo), La CEDEAO et la paix par la démocratie : entre ambition collective et stratégie individuelle des acteurs .....</b>	<b>75</b>
<b>6- Pingdewindé Issiaka Tiendrebeogo, Université Joseph Ki-Zerbo (Burkina Faso), La contribution des arts du spectacle à la cohésion sociale au Burkina Faso .....</b>	<b>93</b>
<b>7- Omer Alotchekpa, Spedeus Mèdessè, Université d'Abomey-Calavi (Bénin), La nécessité d'un nouveau modèle de développement touristique dans le parc archéologique d'Agongointo dans la commune de Bohicon au Bénin, .....</b>	<b>109</b>

- 8- Djamilou Ouro–Agoro, Université de Lomé (Togo),** La question d'intégration des immigrants dans l'espace CEDEAO : cas du Nigeria et de la Côte d'Ivoire (1983- 2002) .....137
- 9- Cossi Zéphirin Daavo, Université d'Abomey-Calavi (Bénin),** Le règne animal dans les contes d'Afrique : sens et symbole, .....151
- 10- Kègnidé Paulin Fagnon, Université d'Abomey Calavi (Bénin), Nounagnon Téléphone Affagnon, IRES-RDEC (Togo)** Les facteurs explicatifs du patrimoine culturel – levier de l'authenticité perçue d'un produit Rumoré : une étude exploratoire et implications managériales .....169
- 11- Ettien Thomas Tano, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire),** Pathos, gangrène d'une démocratie illusoire..... 191
- 12- Fabrice Aliman, MCIAS, Bombo Suzanne Essan, MED, (Côte d'Ivoire),** Patrimoines sacrés (forêts et sites) et conflits communautaires dans les régions nord et ouest de la Côte d'Ivoire.....209
- 13- Dovi Mohamed Schoaëb Alandou, IRES-RDEC (Togo),** Préservation de la paix et éradication de la pauvreté par le tourisme communautaire dans la préfecture de la Kozah (Togo) : quelles actions peut- on mener en collaboration avec les communes ?.....237
- 14- Kwami Gameti, IRES-RDEC (Togo),** La pratique collective de la musique au service de la paix et du développement durable au Togo.....269
- 15- Koutéra K. Bataka, (Togo),** Traiter par la racine les crises en Afrique de l'ouest pour promouvoir la paix et la démocratie de manière durable .....30

## REMERCIEMENTS

### ADMINISTRATION ET NORMES EDITORIALES

---

#### 1. Administration et rédaction

<b>Directeur de publication</b>	:	Professeur Kodjona KADANGA, Université de Lomé
<b>Rédacteur en chef</b>	:	Professeur Komi KOSSI-TITRIKOU, Université de Lomé
<b>Secrétariat de rédaction</b>	:	Mme Adjoa Délalie AMETOHOUN, IRES-RDEC
<b>Coordination, conception, révision</b>	:	<b>Institut Régional d'Enseignement Supérieur et de Recherche en Développement Culturel (IRES-RDEC).</b>
<b>Courriel</b>	:	<a href="mailto:r.ingcult@gmail.com">r.ingcult@gmail.com</a>

#### Comité scientifique

AHODEKON SESSOU C. Cyriaque, Professeur titulaire, Université d'Abomey-Calavi (Bénin); ALONOU Kokou, Professeur titulaire, Université de Lomé (Togo); ASSI KAUDJIS Joseph Pierre, Professeur titulaire, Université de Bouaké (Côte d'Ivoire); AWESSO Atiyihwè, Professeur titulaire, Université de Lomé (Togo); BAH Henri, Professeur titulaire, Université de Bouaké (Côte d'Ivoire); BAMBA Sékou, Professeur titulaire, Université de Cocody-Abidjan (Côte d'Ivoire); BAZEMO Maurice, Professeur titulaire, Université Ouaga I (Burkina Faso); COULIBALY Adama, Professeur titulaire, Université de Cocody-Abidjan (Côte d'Ivoire); DADIE Djah Célestin, Professeur titulaire, Université de Bouaké (Côte d'Ivoire); DAKOUO Yves, Professeur titulaire, Université Ouaga I (Burkina Faso); DIABI Yahaya, Professeur titulaire, Université de Cocody-Abidjan (Côte d'Ivoire); DIANZINGA Scholastique, Professeur titulaire, Université Marien Ngouabi (Congo-Brazzaville); DJIMAN Kasimi, Professeur titulaire, Université de Cocody-Abidjan (Côte d'Ivoire); DURANCE Philippe, Professeur titulaire, Conservatoire National des Arts et Métiers (CNAM) de Paris (France); FIE Doh Ludovic, Professeur titulaire, Université de Bouaké (Côte d'Ivoire); GORAN Koffi Modeste Armand, Professeur titulaire Université de Cocody-Abidjan (Côte d'Ivoire); IRIE Bi Gohy Mathias, Professeur titulaire, Université de Bouaké (Côte d'Ivoire); KADANGA Kodjona, Professeur titulaire, Université de Lomé (Togo); KIENON-KABORE Timpoko Hélène, Professeur titulaire Université de Cocody-Abidjan (Côte d'Ivoire); KOLA Edinam, Professeur titulaire, Université de

Lomé (Togo) ; KOSSI-TITRIKOU Komi, Professeur titulaire, Université de Lomé (Togo) ; KOUADIO N'Guessan Jérémie, Professeur titulaire Université de Cocody-Abidjan (Côte d'Ivoire) ; KOUAME Abo Justin, Professeur titulaire Université de Cocody-Abidjan (Côte d'Ivoire) ; KOUDJO Bienvenu, Professeur titulaire Université d'Abomey-Calavi (Bénin) ; LARE Lalle Yendoukoa, Professeur titulaire, Université de Lomé (Togo) ; PEWISSI Ataféi, Professeur titulaire, Université de Lomé (Togo) ; TAKASSI Issa, Professeur titulaire, Université de Lomé (Togo) ; TCHASSIM Koutchoukalo, Professeur titulaire, Université de Lomé (Togo) ; YORO Blé Marcel, Professeur titulaire Université de Cocody-Abidjan (Côte d'Ivoire) ; ABOA Abia Alain Laurent, Professeur Titulaire, Université de Cocody-Abidjan (Côte d'Ivoire) ; AMADOU Akilou, Professeur Titulaire, Université de Lomé (Togo) ; ANATE Kouméalo, Maître de Conférences, Université de Lomé (Togo); BATCHANA Essohanam, Professeur Titulaire, Université de Lomé (Togo); BIGOU-LARE Nadedjo, Maître de Conférences Agrégé, Université de Lomé (Togo); HETCHELI Kokou Folly Lolowou, Professeur Titulaire, Université de Lomé (Togo) ; HILKE Arijs, Institut royal du patrimoine artistique (Belgique) ; HOUENOUDE Didier Marcel, Professeur Titulaire, Université d'Abomey-Calavi (Bénin) ; KIBORA Ouhonyioué Ludovic, Maître de Conférences, Université Ouaga I (Burkina Faso) ; KOFFI Tougbo, Maître de Conférences, Université de Cocody-Abidjan (Côte d'Ivoire) ; LANHA Magloire, Maître de Conférences Agrégé, Université d'Abomey-Calavi (Bénin) ; NAPO Gbati, Maître de Conférences, Université de Lomé (Togo) ; OULAÏ Jean-Claude, Maître de Conférences, Université de Bouaké (Côte d'Ivoire) ; YEBOUET Boah C. Pascal-Henry, Maître de Conférences, Université de Cocody-Abidjan (Côte d'Ivoire) ; TCHIBOZO Romuald, Professeur Titulaire, Université d'Abomey-Calavi (Bénin) ; TOUNKARA Bréhima, Maître de Conférences, Université du Mali.

#### **Comité international de Lecture**

Pr Folly L. HETCHELI, Université de Lomé (Togo), Pr Koffi N.TSIGBE, Université de Lomé (Togo), Pr Romuald TCHIBOZO, Pr Komi KOSSI-TITRIKOU, Université de Lomé, Dr Ludovic O. KIBORA, Directeur de Recherche, INSS, Burkina Faso, Pr Doh L. FIE, Université de Bouaké, Côte d'Ivoire, Pr Adovi N'buéké GOEH-AKUE, Université de Lomé (Togo), Université d'Abomey-Calavi (Bénin), Pr Bilina .I. BALLONG, Université de Lomé (Togo), Pr Essohanam BATCHANA, Université de Lomé (Togo), Pr Didier M. HOUENOUDE, Université d'Abomey-Calavi, Pr Akilou AMADOU, Université de Lomé (Togo), Pr Joseph P. ASSI-KAUDJHIS, Université Félix-Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire), Pr. Sekou BAMBA,

Université Félix-Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire), Pr Atiyihwè AWESSO, Université de Lomé (Togo), Pr Koudjoukalo TCHASSIM, Université de Lomé (Togo), Pr Gbaklia Elvis KOFFI, Université Félix-Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire).

## **2. Normes éditoriales**

*Ingénierie Culturelle* est une revue scientifique appartenant à l'Institut Régional d'Enseignement Supérieur et de Recherche en Développement Culturel (IRES-RDEC), un Institut *Interétatique de formation et de recherche en Développement Culturel en Afrique* dont les diplômes de Master et de doctorat sont reconnus et accrédités par le PRED CAMES.

Cette revue est indexée au CAMES. Elle paraît semestriellement et, au besoin, en hors série et en édition spéciale. Elle publie prioritairement les textes portant sur tous les aspects du développement culturel et culture de paix et les comptes-rendus des activités de l'Institut. Mais, elle reçoit aussi les travaux philosophiques, littéraire et sciences humaines.

Les textes sont sélectionnés par un comité scientifique de lecture en raison de leur originalité, de leur intérêt et de leur rigueur scientifique, puis publiés sur décision de l'administration de la revue.

Les avis et opinions scientifiques émis dans les articles n'engagent que leurs propres auteurs.

Les articles à soumettre à la revue doivent être conformes aux normes suivantes :

1. Le volume et la typographie: le volume d'un article : 10 à 20 pages environ ; l'interligne : 1,15 ; la police : Times new romans ; la taille de police : 11 (9 en bas de page) ; le format : A4 ; les marges de haut, de bas, de gauche et de droite : 2,5 cm.
2. L'ordre logique du texte : le manuscrit soumis doit comporter les mentions suivantes :
  - titre de l'article en caractère d'imprimerie ;

- une signature comportant le nom de l'auteur en minuscules avec une initiale majuscule, le nom et l'adresse complète de l'institution d'attache, le courriel et le téléphone de l'auteur présenté avec l'indicatif international ;
  - un résumé en français et en Anglais de 10 lignes au maximum ;
  - un minimum de trois et un maximum de cinq mots clés ;
  - une introduction ;
  - un développement ;
  - une conclusion ;
  - une partie source et bibliographie.
3. Les articulations du développement du texte. Les titres et sous-titres sont à présenter ainsi :
    1. pour le titre de la première section ;
      - 1.1. Pour le premier sous-titre de la première section ;
      - 1.2. Pour le deuxième sous-titre de la première section, etc.
    2. pour le titre de la deuxième section ;
      - 2.1. Pour le premier sous-titre de la deuxième section ;
      - 2.2. Pour le deuxième sous-titre de la deuxième section, etc.
  4. Les titres, les sous-titres et chaque début de paragraphe doivent être mis en retrait (1 cm). Les sous-sous-titres sont à éviter autant que possible. Pour faciliter le montage final de la revue, il est exigé de faire manuellement la numérotation des titres, des tableaux, de toutes les figures, etc.
  5. La conclusion doit être brève et insister sur les résultats et l'apport original de la recherche.
  6. La référence bibliographique adoptée est celle des notes intégrées au texte. Elle se présente comme suit : (nom de l'auteur année de publication : page à laquelle l'information a été prise).
  7. La référence aux sources (sources orales, archives, ouvrages-sources, périodiques ou publications officielles) dans le corps du texte se met



en note de bas de page, en mentionnant si possible le ou les pages contenant les informations données.

8. Pour les documents d'archives, indiquer le dépôt (le service), le lieu, la cote (série et sous-série en précisant le numéro), le document utilisé avec les précisions de date, d'auteur et, si possible, de page où se trouve l'information donnée.
9. Dans la rubrique sources et bibliographie, les sources consistent à montrer, d'une façon détaillée, les sources orales et autres documents primaires ou de premières mains consultés et/ou cités. Elles sont à présenter comme suit :
  - pour les sources orales : dans l'ordre alphabétique des noms des informateurs, dans un tableau comportant un numéro d'ordre, nom et prénoms des informateurs, la date et le lieu de l'entretien, la qualité et la profession des informateurs, leur âge ou leur date de naissance ;
  - pour les publications officielles, suivre la logique des livres si c'est un ouvrage ancien ; mais dans le cas des périodiques, mentionner l'institution ou l'auteur, le titre en italique, l'année et toutes les autres informations nécessaires à l'identification (numéro, nature, etc.) ;
  - pour les documents d'archives, indiquer le dépôt (le service), le lieu, la cote (série et sous-série en précisant le numéro), titre du dossier.
10. La bibliographie consiste à indiquer les ouvrages consultés et/ou cités. Elle est classée par ordre alphabétique (en référence aux noms des auteurs). La présentation suivante est recommandée :
  - pour un **livre** : nom (en minuscule avec une initiale en majuscule) et l'initiale en majuscule du prénom, année d'édition : titre (en italique), lieu d'édition, édition, nombre total de pages facultatif ;
  - pour un **article** : nom (en minuscule avec une initiale en majuscule) et l'initiale du prénom, année : « le titre de l'article entre guillemets » (sans italique), le titre de la revue en italique, le numéro, le lieu d'édition, l'identification des pages du début et de la fin de l'article dans la revue.
11. La langue de publication de la revue est le français. La publication d'un texte en une langue autre que le français est soumise à

autorisation exceptionnelle de l'administration de la revue. Les termes étrangers au français sont en italique et sans guillemets.

12. Toutes les citations doivent être mises entre guillemets et sans italique. Les citations de plus de quatre lignes sont mises en retrait, en interligne simple, taille 10.
13. Les mots étrangers au français sont à mettre en italique et sans guillemets, exceptées les citations en langue étrangère (qui sont à la fois en italique et entre guillemets).
14. La revue s'interdit l'usage du soulignement qui est remplacé par la mise en italique.
15. La présentation des figures, cartes, graphiques, etc. doit respecter le miroir de la revue *Ingénierie Culturelle* qui est de 16×24. Ces documents doivent porter la mention de la source, de l'année et de l'échelle (pour les cartes).
16. Les articles doivent parvenir au secrétariat de la revue au plus tard à la fin du mois de janvier pour la publication de juin et à la fin du mois de juillet pour celle de décembre.
17. La rédaction ne donne suite qu'aux textes qui lui sont envoyés directement sans passer par des intermédiaires.
18. Contact : *Ingénierie Culturelle*, Revue de l'Institut Régional d'Enseignement Supérieur et de Recherche en Développement Culturel (IRES-RDEC), BP : 3253, Lomé Togo ; Téléphone : (228) 22-22-44-33

E-mail : [r.ingcult@gmail.com](mailto:r.ingcult@gmail.com)

